

À la recherche des héritiers perdus, le métier incroyable de ces généalogistes toulousains

Publié le 04/03/2024 à 16:59



Benoît Jalabert est le directeur régional des Archives Généalogiques Andriveau couvrant le grand sud-ouest depuis Toulouse. DR

Spécialisé dans la recherche d'héritiers lors de successions vacantes, le cabinet Andriveau est celui qui a créé le métier de généalogiste. Il est installé depuis plus de 100 ans à Toulouse.

L'installation du cabinet Andriveau à Toulouse remonte à 1909 ! Cette entreprise familiale fondée en 1830 a créé le métier de généalogiste et s'est installée dans la Ville rose au début du siècle dernier. « Notre métier est souvent romancé en nous comparant à des détectives privés alors que notre mission est de rechercher des héritiers dans le cadre de successions vacantes » explique Benoît Jalabert, le directeur régional.

Chaque année en France, on dénombre entre 550.000 et 580.000 décès dont 17.000 font l'objet de recherche d'héritiers. « Car le notaire a l'obligation de rechercher tous les héritiers. Si on oublie un cousin, ce dernier peut venir engager notre responsabilité pendant 30 ans » précise le généalogiste.

Une centaine de dossiers par an à Toulouse

La législation française va chercher jusqu'au sixième degré de parenté, ce qui impose d'aller retrouver des héritiers parfois insoupçonnés. Le bureau de Toulouse qui pilote aussi une agence à Pau (7 salariés au total), couvre un grand quart sud-ouest, de Bayonne jusqu'à Narbonne pour une centaine de dossiers par an. Ce sont les notaires qui mandatent le généalogiste qui bénéficie du statut de « découvreur de trésor ». Cela leur donne droit à prétendre à la moitié de ce qu'ils trouvent. Dans les faits, « nous proposons un contrat de révélation aux héritiers que nous trouvons et qui ignorent tout de la succession en cours » ajoute Benoît Jalabert.

Une commission pour frais de recherche

Ce contrat prévoit, en fonction du montant de l'héritage et des négociations, une commission comprise entre 25 % et 40 % pour le compte du cabinet de généalogie. Une rémunération qu'Andriveau justifie par les frais de recherche et le rôle croissant qui leur est dévolu par les notaires. Au-delà des recherches dans les bases de données civiles ou militaires, les archives départementales... les généalogistes appuient souvent les héritiers dans la mise en vente de biens immobiliers pour aider à liquider la succession.

Des successions jusqu'à 6 M€ dans la région

Dans la région toulousaine, l'actif successoral se situe en moyenne entre 300.000 € et 400.000 € « mais cela peut démarrer à 50.000 € jusqu'à 5 ou 6 M€ » chiffre Benoît Jalabert. Au niveau national le cabinet Andriveau a réalisé 17 M€ de chiffre d'affaires en 2023 dont 1 à 1,2 M€ généré par la direction de Toulouse.

Jusqu'en Espagne ou en Pologne

Parfois, la recherche d'héritiers amène loin. Vu sa proximité avec la frontière espagnole, le bureau de Toulouse est amené à rechercher des héritiers qui se seraient installés au-delà des Pyrénées.

Mais les descendance prennent aussi des chemins plus inattendus avec des héritiers en Pologne ou en Italie en raison de la présence de mineurs de fonds dans le Tarn jusqu'au siècle dernier.

Gil Bousquet